

Conseil de quartier « Secteur Est »

24 février 2022 – Salle de projet du Puits Manu

Elus référents : N. Hardouin, M. Ameur, S. Doyen et D. Boudet

Environ 20 habitants

Introduction

- Tour de présentation des élus
- Présentation par Yves Froissart de la démarche « Conseils de quartier »
 - Les élus référents sont chargés de donner suite aux échanges et idées qui apparaîtront au cours du Conseil de quartier.
 - L'ordre du jour s'appuie sur les points que veulent évoquer les habitants. Toutes les réponses ne pourront pas toujours être données en cours de réunion, mais les questions seront alors notées pour un retour à la prochaine réunion.
 - Rappel de l'existence d'un budget pour concrétiser certaines initiatives qui naîtront des conseils de quartier.
 - Pour toute question qui vient entre deux conseils de quartier, ne pas hésiter à téléphoner à la mairie ou à faire un mail en joignant le cas échéant des photos.

Echanges

1) Interdiction de circuler dans les Accruaux

Un habitant demande quel est le devenir de cette interdiction de circuler le week-end sur les Accruaux, qui n'était que provisoire initialement. Serait-il possible de l'étendre à tous les jours de la semaine ?

Monsieur le Maire indique qu'une réouverture à la circulation se fera en juillet août pour permettre l'accès au Labyrinthe. En dehors de cette période, l'expérience est jugée très positive et donc il est prévu de la reconduire à partir de septembre. Un ajustement avec un panneau plus lisible sera réalisé pour la saison estivale.

A ce jour, il n'y a pas de décision de généralisation toute la semaine, cela pourrait se faire seulement sur la base d'une concertation et s'il y a un consensus. L'aménagement actuel reste un bon compromis et une avancée par rapport à la situation antérieure.

2) Le Coteau

Il est demandé des informations sur l'avenir du site du Coteau.

Le bâtiment appartient à l'UGECAM qui souhaite le vendre environ 1,8 Millions d'euros. Il y a des grosses contraintes de reconversion en raison de la structure du bâtiment et donc le coût est énorme au regard des coûts de reconversion, ou le cas échéant de démolition. Il y a eu quelques porteurs de projets qui ont été rencontrés mais aucun projet confirmé à ce jour.

3) Chemin dans le prolongement de la rue des Iles

Il est sollicité une remise en état du chemin le long de la mauve, entre la rue du Gros Vilain et la rue des Iles.

Suite donnée : Demande d'intervention aux services techniques.

Sur les plans, la rue des Iles est indiquée comme allant jusqu'à la rue du Gros vilain, y compris sur Google. Voir pour le faire corriger si possible.

Suite apportée : Après vérification, les éléments sur Google Maps, Open Street map et l'IGN, les principaux pourvoyeurs de cartes, sont bons. En revanche, il semble être faux chez certains fournisseurs pour GPS (ViaMichelin). Ils vont être contactés pour essayer d'obtenir la modification.

4) Rue du Gros Villain

Le panneau « Voie sans issue » n'est pas visible, demande de mettre un panneau conforme (T blanc et rouge)

Suite donnée : Demande d'intervention aux services techniques pour commande et pose d'un panneau réglementaire.

5) Espaces verts

Il est fait état d'un manque d'entretien des espaces verts, en particulier dans les allées du quartier. Ceci vise particulièrement le petit chemin qui va au cimetière qui n'est parfois pas utilisable.

Il est expliqué que la saison 2021 a été une année catastrophique pour la gestion des espaces verts. La météo pluvieuse a accéléré la pousse. Il y a eu des cas de covid parmi les agents ainsi que des pannes de matériels qui ne pouvaient pas être réparés car les pièces mettaient trop de temps à arriver avec la crise sanitaire. Les élus sont conscients des insuffisances de l'année écoulée.

La ville a un plan de gestion qui définit les zones où il faut passer très souvent pour des raisons sécuritaires ou touristiques, d'autres moins fréquentes en fonction du passage plus faible.

Suite donnée : Info transmise au responsable des Espaces Verts pour veiller à des passages réguliers. Les habitants sont invités à contacter les services techniques ou les élus référents de quartier si besoin.

6) Circulation des poids Lourds sur la rue d'Orléans

Des riverains se plaignent du nombre important de camions qui empruntent la rue d'Orléans. Un habitant demande au Maire d'interdire totalement la traversée de la ville au Poids Lourds.

Monsieur le Maire explique que des directives ont été données à la police municipale pour qu'elle intensifie les contrôles de vitesse au moins 2 fois par semaine sur la commune, par rotation dans différents quartiers.

Concernant le trafic, Beaugency est traversé par une nationale qui est un axe stratégique dans le département. La ville a souhaité, avec le département, relancer les études pour l'achèvement de la voie de contournement entre la route de Villorceau et Tavers. Cette étude est lancée conjointement avec la ville de Tavers. Si cette voie était réalisée, elle permettrait de mieux répartir le flux des

véhicules, notamment des bus, pour décharger l'avenue de Vendôme, l'avenue de Châteaudun et la Nationale. Mais il y aura encore des poids lourds sur la nationale, notamment pour l'accès au pont.

Une riveraine s'inquiète de l'impact possible de cette voie sur les riverains de l'avenue des Clos neufs.

Concernant la demande d'interdiction des poids lourds, Monsieur le Maire indique qu'il se renseignera sur la faisabilité. Si c'est possible, on pourra y réfléchir.

7) **Extension de la zone Actiloire**

Un riverain demande des informations sur un projet d'installation d'entreprise dans la zone Actiloire.

Il est confirmé qu'il y a actuellement un projet d'installation d'une entreprise de logistique sur une parcelle de la zone Actiloire. Il est susceptible d'apporter environ 250 emplois. Il y aura aussi des recettes fiscales pour la ville et la communauté de communes. Ceci représente un bâtiment de 60 000 m² sur une parcelle de près de 13 ha. Il y a aussi des discussions avec une seconde entreprise, pour un bâtiment mixte comprenant du stockage et des services administratifs, sur une autre parcelle de 10 ha.

Des personnes s'inquiètent de l'impact de ce projet sur la circulation des véhicules et sur la réalité des emplois promis, notamment du fait des avancées de la robotisation. Il est indiqué que les entreprises candidates pour s'installer sur notre ville sont peu nombreuses et qu'il est donc intéressant d'accompagner chaque projet qui peut créer de l'emploi.

8) **Avenue des Clos Neufs**

Il est signalé que la limitation à 50 de la rue des Clos Neufs n'est généralement pas respectée, manque de contrôles de vitesse sur la commune.

Limitation à 30 dans la rue du Colombier n'est également pas assez respectée. Panneau zone 30 à l'entrée de l'avenue des Clos neufs trop petit. Panneau à l'entrée de la rue des tilleuls pas visible (caché par un arbre) Manque un panneau limitation à 50 en venant du lycée.

Suite donnée : Transmis à la police municipale pour demande de contrôles de vitesse.

Suite donnée : Demande d'élagage sur l'arbre au niveau de la rue des Tilleuls (à suivre lors de repousse des branches). Les panneaux de l'avenue des Clos neufs sont de taille réglementaire, il est demandé d'ajouter un panneau sur l'avenue des Clos neufs dans la zone à 50 km/h.

Proposition d'un habitant de chicanes sur la partie basse de l'avenue de Châteaudun, vers le viaduc notamment.

Suite donnée : Transmis aux services techniques pour étude.

9) **Avenue de Chambord**

Problème du passage piéton non respecté au sortir de la rue des Iles : incivisme des automobilistes.

Suite donnée : Demande d'ajout d'un panneau en venant de la Nationale.

Problème de stationnement de voitures devant les poubelles. Le panneau stop en venant des accruaux a disparu.

Suite donnée : Transmis pour étude aux services techniques afin de l'intégrer dans le projet d'aménagement de l'aire de camping-car.

Panneau le Coteau à retirer à l'entrée de la rue Entre deux aux vallées.

Suite donnée : Demande d'intervention des services techniques.

10) Rue Faubourg Porte Dieu.

Un riverain regrette que le bas de la rue n'ait pas été refait en même temps que le haut. Le trottoir dans la partie basse n'est pas assez large.

Suite donnée : Transmis pour étude aux services techniques afin d'aller voir si l'état de la voirie nécessite des travaux.

11) Clos de la Chapelle

Les poubelles sont stockées à l'entrée + 2 PAV. La zone est un dépotoir pour certains. Il est demandé s'il est possible d'aménager quelques choses.

Les riverains sont invités à appeler les services techniques en cas de dépôt sauvage.

Suite donnée : Transmis pour étude aux services techniques.

12) Rue Entre Deux aux Vallées

Il est signalé que de nombreux automobilistes prennent cette rue étroite, dans les deux sens, pour éviter le feu de la nationale. Est-il possible de la mettre un sens interdit dans les deux sens ?

Il est indiqué que la voie ne sera pas rouverte avant la reconstruction du mur du stade, ce qui peut prendre plusieurs mois. Il n'y a pas de date prévisionnelle de réouverture. Le sujet sera donc évoqué lorsque la perspective de réouverture sera connue.

13) Heures d'extinction de l'éclairage public.

Actuellement c'est de 1h à 5h. Ce serait possible d'éteindre un peu plus. L'ANPCEN nous y incite suite à l'obtention du label. La forte augmentation du cout de l'électricité nous y incite aussi. La redéfinition des horaires peut être imaginée.

Suite donnée : Transmis à la commission Environnement dans le cadre d'une réflexion à l'échelle de l'ensemble de la ville.

14) Haies qui dépassent sur les trottoirs

Entre le viaduc et la rue des Marais

Suite donnée : Courrier envoyé par la police municipale au riverain.

15) Camion à pizza sur l'aire de camping-car

Il est signalé la présence de rats à côté du camion Pizza et des poubelles. Le pizzaiolo laisse des déchets qui attirent les animaux.

Il est indiqué que le camion va remonter au niveau du Mail au printemps. Ce sera son nouvel emplacement de référence, mais il pourra revenir pour des périodes définies sur son site initial après accord de la mairie.

Pour les rats, il y a des campagnes de dératisation dans l'assainissement régulièrement. Néanmoins, leur présence au bord des cours d'eau demeure naturelle et fréquente. Globalement, il y a moins de rats qu'il y a une dizaine d'années.

16) Loire à Vélo

Un panneau est manquant sur la Loire à Vélo pour direction vers les Accraux, certains cyclistes se perdent.

Suite donnée : Après vérification, le panneau n'est pas manquant mais il n'est effectivement pas assez visible. Une demande officielle a été adressée au conseil départemental, gestionnaire de la Loire à Vélo, pour améliorer la signalisation de la Loire à Vélo au niveau du quai Dunois.

17) Projet de piste cyclable vers Tavers

Il est expliqué le calendrier et les objectifs du projet. Une sécurisation du passage piéton du Mail est prévue.

18) Sécurisation des Accraux contre les gens du voyage

On a sécurisé la zone des Accraux contre les gens du voyage. Pas de problème sur les mois écoulés depuis ces travaux, à suivre sur le long terme.

Pour les grands passages, à compter de l'été 2022, une aire va être ouverte à Meung-sur-Loire pour ces grands groupes (20 à 200 caravanes). Pour les petits passages, Beaugency devrait s'être dotée d'une aire dédiée. Actuellement, nous ne sommes pas dans la légalité. Il y a donc une réflexion d'aménagement d'une petite aire à Beaugency. Un terrain va être proposé à la Préfecture et à la Communauté de communes (chargée du financement des travaux).

Suite donnée : La proposition de terrain a été effectuée. La Communauté de communes a cependant informé que ces travaux ne seraient pas envisagés avant 2023 ou 2024.